



Ville de Chartrettes

LA VILLE DE CHARTRETTES RECRUTE POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 :

5 AGENTS RECENSEURS

INFORMATIONS GENERALES

Mission de recensement du 8 janvier au 23 février 2023

Attribution d'un district ne dépassant pas les 260 adresses

Formations obligatoires au préalable

Tournée de reconnaissance du district avant la collecte

La Directrice Générale des Services est chargée de l'accompagnement des agents recenseurs en tant que coordinatrice (elle-même agent recenseur de nombreuses fois)

CONTEXTE :

La commune de CHARTRETTES est concernée par les opérations de recensement de la population en 2024.

Elle a besoin de recruter 5 agents recenseurs pour couvrir l'ensemble des 1209 adresses à recenser.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Collecte du 18 janvier au 17 février 2024 (aller chez les habitants pour transmettre le code d'accès au site permettant le recensement par internet)
- Récupérer les bulletins papiers quand le recensement par internet n'est pas possible
- Deux formations obligatoires auront lieu sur deux demi-journées en semaine
- Les agents devront clôturer leur collecte la semaine suivant la fin du recensement du 18 février au 23 février 2023
- Rendre compte chaque semaine des avancées de la collecte
- Alerter la coordinatrice en cas de difficulté

PROFIL RECHERCHE :

- Habitant de Chartrettes
- Sérieux et organisé
- Aime le contact
- Autonomie dans la gestion de la collecte



HORAIRES :

Pas d'horaires fixes

Travail selon sa propre organisation (semaine/soir et Week-ends)

AVANTAGES :

Rémunération forfaitaire aux alentours de 900€ brut pour la mission complète

Si vous êtes intéressé merci de contacter la mairie de CHARTRETTES au 01.60.69.65.01 ou mairie@mairie-chartrettes.fr avant le 30 novembre 2023.